

S'engager

avec la Fondation Palladio

Comment faire et sous quelle forme ?

La Fondation Palladio est un organisme à but non lucratif dont l'objet, à caractère social et sociétal, est d'intérêt général : elle est donc éligible au mécénat. S'étant placée sous l'égide de la Fondation de France, reconnue d'utilité publique, ses donateurs bénéficient des avantages fiscaux prévus par la législation sur le mécénat (Loi Aillagon du 01/08/03 et Loi TEPA du 21/08/07).

Pour les entreprises, quatre formes de mécénat peuvent s'exercer : financier (montant en numéraire), en nature (mise à disposition gratuite de locaux, personnel ou biens), de compétence (mise à disposition de personnel par une entreprise mécène) ou produit-partage (reversement d'une partie du prix pour chaque produit ou service rendu).

Pour les particuliers, le mécénat prend la forme de don en numéraire, de donation temporaire d'usufruit, d'assurance-vie ou de legs.

Comment votre mécénat est-il reconnu par la Fondation Palladio ?

La Fondation Palladio tient à valoriser et à remercier ses mécènes qui contribuent à son développement et à sa pérennité. Elle a mis en place quatre formes de reconnaissance :

Vous concourez à la réflexion et à la production de la Fondation Palladio

- Participation au montage des événements, aux jurys de sélection des bourses et des prix et à la production de l'Observatoire du Pôle Avenir Palladio.
- Accès possible au « collège des auditeurs » de l'Institut Palladio.
- Implication de vos équipes de recherche à la recherche conduite par les partenaires de la Fondation et participation au montage des événements du Pôle Recherche Palladio.

Vous accédez à toutes les manifestations organisées par la Fondation Palladio

- Forum des métiers de l'industrie immobilière, Rentrée universitaire Palladio, Campus Palladio du Pôle Avenir Palladio.
- Débats du mercredi et colloque annuel de l'Institut Palladio.
- Rencontres chercheurs-professionnels et colloques scientifiques du Pôle Recherche Palladio.

Vous développez votre réseau professionnel et RH

- Invitation à la soirée annuelle de la Fondation.
- Accès aux réseaux de la Fondation : industriel (industrie immobilière notamment), académique (universités et grandes écoles, masters et écoles doctorales, en France et à l'International), administratif et politique.
- Participation au Club des DRH de l'industrie immobilière, créé par la Fondation.

Votre groupe est valorisé

- Mention de votre nom et / ou de votre logo sur les documents de communication papier et électronique de la Fondation.
- Intervention de vos collaborateurs lors des manifestations organisées par la Fondation.
- Valorisation de votre institution en étant tuteur professionnel d'un boursier de la Fondation.

Ces formes de reconnaissance, définies avec l'entreprise ou le particulier, ne doivent pas excéder des seuils fixés par la réglementation fiscale.

mécénat

reconnaissance

implication

valorisation